

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

MORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration  
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS  
A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## Les Faits de la semaine

Le Parlement parti, la politique chôme. On épilogue cependant sur les derniers incidents de la session.

A la Chambre, la solidité du bloc paraît plus certaine que jamais. Le discours de M. Waldeck-Rousseau a eu en effet, ce résultat inattendu de faire ouvrir les yeux aux impatients et de leur montrer combien était proche et prête à être mise en pratique la politique de recul, dont ils ne veulent à aucun prix.

Les quatre contributions ont été votées, peut-être pour la dernière fois. M. Magniaudé aurait voulu que l'on adoptât sans crier gare son projet d'impôt sur le revenu, comme si une semblable réforme pouvait hâtivement s'improviser. M. Rouvier et la majorité ont eu beaucoup de peine à lui faire entendre raison. Il est grandement temps que les députés renoncent à ces manifestations platoniques qui desservent, bien plus qu'elles ne la servent, la cause qu'ils veulent défendre.

Les sénateurs n'ont pas voulu laisser le ministère sous le désarroi — d'ailleurs passager — causé par le discours de M. Waldeck-Rousseau. Ils se sont infligé le supplice d'une séance de nuit pour terminer, avant la séparation, l'examen de la demande d'autorisation formulée par les Salésiens de dom Bosco. M. Bérenger s'est fait leur avocat. Cet homme qui veille avec un soin jaloux sur la licence des rues et qui se montre d'une véritable férocité envers les malheureux dessinateurs, est plein d'une évangélique mansuétude pour la licence des cloîtres et d'une douceur insoupçonnée pour ces « pauvres moines ». (Ils n'ont que trois millions et demi, ces pauvres gens) Son plaidoyer « pro-Bosco » n'a pas eu de succès. M. Combes et M. Saint-Germain, le rapporteur, ont facilement démontré, le premier avec fougue, le second avec documentation, que les Salésiens étaient des parasites vivant de l'exploitation de l'enfance.

Il était intéressant de savoir comment voterait M. Waldeck-Rousseau. Il a tout tranquillement voté avec la commission et le ministère, contre l'autorisation, faisant ainsi un beau pied de nez à ces Messieurs de la droite qui lui prodiguaient leurs courbettes.

L'enthousiasme avec lequel M. Loubet a été reçu à Londres a été plus grand encore qu'on ne s'y attendait. C'est une marche triomphale qu'il a poursuivie de Douvres à Londres, dans Londres même et sur son retour. Il faut largement le louer de n'avoir jamais oublié que tous ces hommages s'adressaient non-seulement au loyal et honnête homme dont l'affabilité, l'amabilité, sont devenues proverbiales, mais aussi au peuple de France tout entier. Pas une seule fois il n'est tombé dans le travers qui ridiculisait son prédécesseur; pas une seule fois il n'a posé au prince régnant; et, au milieu de tout le faste dont on l'a entouré,

il y avait quelques mérites à conserver cette simplicité souriante qui lui a gagné tous les cœurs.

Si on voulait chercher un nom à ce voyage on pourrait l'appeler « le voyage de la Paix ».

Partout en effet, maires, ministres, commerçants, souverains ont célébré la venue d'une ère de paix, renforcée par l'accord de plus en plus établi entre le peuple de France et l'Angleterre.

Nous ne pouvons que nous en réjouir.

L'ouverture de la succession papale n'est pas sans intérêt pour la politique intérieure de la France. Aussi étrange que cela puisse être, nous sommes obligés de compter avec la parole d'un homme qui, de Rome, peut faire se lever tout le clergé français et provoquer des désordres sur divers points du territoire.

Ce cas très simple montre amplement les inconvénients de la situation actuelle et il faudra bien y remédier.

Quoi qu'il en soit, les compétitions sont nombreuses et il est bien difficile de savoir qui succédera à Léon XIII. La seule chose à peu près certaine c'est que le prochain pape ne restera pas, comme Léon XIII, mourant pendant près de dix ans.

On ne rencontre pas ces phénomènes là tous les jours.

F. L.

## LA RENTE FRANÇAISE

M. Alfred Neymarck, publie un remarquable article dans lequel il signale les diverses causes qui ont provoqué, ces temps derniers, la baisse de la rente.

Si la rente a baissé, c'est, d'une part, parce que jamais, à aucune époque, sous aucun régime, elle n'avait autant haussé ni atteint des cours aussi élevés; et d'autre part, parce que jamais le crédit public, le crédit de l'Etat n'a été aussi violemment attaqué. Les fautes commises par des législateurs imprudents, en proie à l'obsession fiscale, ont permis aux partis de conduire, non sans succès et habileté, une campagne politico-financière, d'effrayer les rentiers, de les engager à vendre ou d'enrayer leurs achats.

Ce mouvement de recul, nous en avons la conviction, n'est que passager et, avant qu'il ne s'écoule beaucoup de temps, les rentiers regretteront d'avoir cédé aux avis qui leur ont été donnés et s'apercevront qu'ils ont lâché la proie pour l'ombre. Déjà une vive reprise commence à se produire.

Si depuis trente ans les rentiers, les capitalistes, le monde financier avaient écouté les prédictions sinistres de tous ceux qui n'ont cessé de répéter, sur tous les tons, que tout était perdu ou que tout allait de mal en pis, s'ils n'avaient pas réagi contre les conseils pessimistes qui leur étaient donnés, où en seraient-ils aujourd'hui? Ils seraient ruinés. Se rappelle-t-on tout ce qu'on a dit et écrit jadis, en 1873, lors de l'élection de Brodet et à la chute de M. Thiers; en 1879 à la chute du maréchal de Mac-Mahon; en 1881, lors du ministère Gambetta; en 1883, lors du ministère Jules Ferry; en 1887, lors de la chute de M. Grévy; en 1888, lors du ministère Floquet, ou bien encore lors des élections générales ou des élections sénatoriales? Il nous serait facile de citer

encore d'année en année, quelque fait disant sensationnel, dangereux qui, disait-on, devait ruiner les rentiers et le pays?

Lors de ces divers événements, voici comment la rente 30/0 était cotée :

	Cours de la rente 30/0
1873 Election Barodet.....	54 »
1873 Chute de M. Thiers.....	54 »
1879 Chute de M <sup>al</sup> de Mac-Mahon.....	76 95
1881 Ministère Gambetta.....	86 25
1883 Ministère Jules Ferry.....	80 30
1887 Chute de M. Grévy.....	81 75
1888 Ministère Floquet.....	82 »

Que provient ces chiffres? C'est que les rentiers et les capitalistes qui, très philosophiquement, ont assisté aux événements qui se sont produits et se sont bien gardés d'écouter les conseils qui leur ont été donnés, ont conservé tranquillement leurs rentes. Ils ont perçu régulièrement leurs revenus, et leur capital s'est accru. Tous ceux, au contraire, qui ont pris peur et écouté les pessimistes qui leur étaient prodigués, ont perdu des sommes énormes. Ils ont acquis des fonds étrangers qui ont fait faillite, réduit leurs intérêts et qui, une fois la faillite accomplie, se sont relevés après avoir ruiné leurs premiers prêteurs. Il ont acheté des valeurs étrangères, des titres industriels dans les cinq parties du monde, des mines d'or et autres titres aléatoires qui ne valent même plus aujourd'hui le prix du papier, car, ainsi que le disait le regretté Léon Say, « il y a quelque chose d'écrit dessus. »

Petits capitalistes, petits épargneurs qui avez déposé vos fonds dans les caisses d'épargne, où il ne sauraient trouver une sécurité plus complète et plus grande; petits rentiers qui possédez quelques titres de rente, fruit de longues et pénibles économies, gardez-vous de suivre les conseils plus politiques que financiers qui vous sont donnés. Rappelez-vous que les mêmes conseils ont été donnés jadis, et que tous ceux qui les ont écoutés ont été ruinés. Les rentes sur l'Etat, ne l'oubliez pas, c'est de l'or en barres, car c'est la signature de la France qui circule, et cette signature, pas plus que celle des caisses d'épargne, ne sera jamais protestée.

## INFORMATIONS

### M. Loubet à Londres

M. Loubet, a quitté Londres jeudi. Le roi, la reine et les princes d'Angleterre l'ont accompagné à la gare de Victoria.

Avant de monter en wagon, M. Loubet, a été salué par Edouard VII qui lui a serré longuement et chaleureusement la main en lui disant : « non pas adieu mais au revoir. »

L'accueil fait à M. Loubet par les Anglais a été admirable.

M. Loubet est arrivé à Calais à 1 heure de l'après-midi.

Une brillante réception lui a été faite par la population de Calais.

En quittant le sol de l'Angleterre M. Loubet a adressé à Edouard VII le télégramme suivant :

Au moment de quitter la terre anglaise, j'ai eu le plaisir de adresser à Votre Majesté l'expression de ma plus vive gratitude pour l'accueil chaleureux que Votre Majesté, Sa Majesté la reine, la famille royale et la nation britannique ont réservé au représentant de la France, amie de l'Angleterre.

M. Loubet est rentré à Paris jeudi soir à 7 h 30.

Il a été reçu par M. Combes, président du conseil, et par les ministres présents à Paris.

Edouard VII a adressé le télégramme suivant à M. Loubet :

Les bonnes paroles de votre dépêche que je

viens de recevoir m'ont vivement touché. Nous sommes tous dans l'enchantement que votre visite chez nous vous ait plu. C'est mon plus ardent désir que le rapprochement entre nos deux pays soit durable. »

### Le voyage du roi d'Italie en France

Dans le monde officiel on déclare qu'il est très probable que le voyage du roi en France sera ajourné si le pape meurt. Toutefois, jusqu'à présent, aucune décision n'a été et ne pouvait être prise.

Suivant la *Capitale*, les gouvernements français et italien ont reconnu qu'il était convenable d'ajourner le voyage du roi en cas de mort du pape, et de le reporter au mois de septembre.

### Commission du Budget

La commission du budget s'est réunie jeudi, sous la présidence de M. Doumer.

M. Astier, rapporteur du budget du commerce, a présenté son rapport verbal sur ce budget. La commission fait des réserves sur certaines diminutions de crédit motivées par la situation budgétaire, et qui présentent l'inconvénient de porter sur le petit personnel. Les chapitres qui comportent de semblables diminutions de crédit ont été réservés.

En révisant les calculs des primes à la marine marchande, le rapporteur a pu présenter une réduction de 300,000 fr. que la commission a ratifiée.

Après le budget du commerce, elle a adopté le budget des beaux-arts, dont M. Masse a présenté le rapport. La commission a opéré des réductions s'élevant à 129,000 fr.

### Les Congrégations et la loi du 4 décembre 1902

La chambre criminelle de la Cour de cassation vient de statuer, pour la première fois, sur l'application de la loi du 4 décembre 1902, qui a modifié l'article 16 de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 sur les associations.

Mademoiselle Trivedec, de la congrégation des filles du Saint-Esprit, dont la maison-mère est à Saint-Brienc, avait été poursuivie pour avoir, à Gourin (Morbihan), au mépris de la loi du 4 décembre 1902, dirigé un établissement congréganiste sans être munie de l'autorisation exigée par l'article 13 de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901. La cour de Rennes relaxa la demoiselle Trivedec par arrêt du 27 mai dernier, contre lequel le procureur général de Rennes a formé un pourvoi en cassation.

Le pourvoi raisonnait ainsi :

La maison-mère de la congrégation des filles du Saint-Esprit, de Saint-Brienc, a été créée sous l'empire de la loi du 24 mai 1825 sur les congrégations de femmes. Or, d'après l'interprétation unanimement donnée de cet article, l'autorisation accordée à la maison-mère ne s'appliquait pas aux divers établissements de la congrégation.

Cette situation n'a pas été modifiée par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.

L'établissement de Gourin dirigé par la prévenue n'avait pas été autorisé et ne pouvait pas se prévaloir de l'autorisation donnée à la maison-mère. Il n'avait obtenu, en 1873, qu'un décret de tutelle l'autorisant à acquérir un terrain. Ce décret ne pouvant en aucune façon être considéré comme contenant une autorisation pour l'établissement.

Après la loi de 1901 et le délai imparti par cette loi aux établissements non autorisés pour former une demande d'autorisation, la demoiselle Trivedec fut à maintes reprises invitée, puis sommée de faire sa demande d'autorisation. Elle s'y refusa pen-

dant longtemps et ne s'y résigna que le 11 octobre 1902. Mais des poursuites avaient été déjà intentées, et cette demande tardive ne pouvait suffire à faire relaxer la prévenue.

La cour de Rennes a cependant cru pouvoir, par ces motifs, acquitter. Elle a eu tort, et voilà pourquoi son arrêt doit être cassé. C'est, en effet, la cassation que la Chambre criminelle, conformément au rapport de M le conseiller La Borde et aux conclusions de M. le procureur général Baudouin, vient de prononcer.

**La santé du Pape**

L'état du Pape continue d'être grave ; une opération jugée nécessaire a été faite par les médecins Romini, Lapponi et Mazzoni.

**Affaires du Maroc**

Un vapeur français est parti jeudi pour Nemours, avec un millier de soldats marocains, destinés à renforcer les troupes du sultan à Oudjda.

Toutes les troupes disponibles sont expédiées de Tanger sur des points proches de la frontière française, où la cause du prétendant gagne du terrain. Les troubles augmentent dans tout le nord du Maroc et le prestige du gouvernement diminue pour ainsi dire de jour en jour. La situation actuelle peut durer indéfiniment.

**Loterie des enfants tuberculeux**

Tirage du 10 juillet 1903

- Le numéro 351,698 gagne 250,000 francs
- Le numéro 3,970 548 gagne 50,000 fr.
- Le numéro 708,146 gagne 20,000 fr.
- Les deux numéros suivants gagnent 5,000 fr. : 1.821,564 2.667,457
- Dix numéros gagnent chacun 1,000 fr. : 1.565,210 173,941 847,988 116,401 1.301,423 3.674,088 3.894,854 760,403 1.486,693 1 766,394
- Vingt numéros gagnent chacun 500 fr.
- 500 numéros gagnent chacun 100 fr.

**CHRONIQUE LOCALE**

Nos ateliers étant fermés le jour de la Fête Nationale, le *Journal du Lot* ne paraîtra pas mardi.

**Fête Nationale du 14 Juillet 1903**

et voyage de S. M. le Roi d'Italie à Paris  
Extension de la durée de validité des billets aller et retour

La Compagnie d'Orléans rappelle au public que les billets aller et retour à prix réduits, délivrés à l'occasion de la Fête Nationale du 14 juillet 1903, du Mardi 7 au Dimanche 19 juillet inclus, seront valables pour le retour jusqu'au dernier train du Lundi 20 juillet.

La durée de validité de ces billets permettra donc aux voyageurs d'assister aux fêtes qui seront données à Paris, pendant le séjour de S. M. le Roi d'Italie

Ces billets conserveront la durée de validité prévue par les tarifs lorsqu'elle expirera après le 20 juillet.

La Compagnie d'Orléans a organisé dans le grand hall de la gare de Paris-Quai-d'Orsay une exposition permanente d'environ 1 600 vues artistiques (peintures, eaux-fortes, lithographies, photographies), représentant les sites, monuments et villes, des régions desservies par son réseau.

**CAHORS**

**A QUI DE DROIT**

Sous ce titre nous avons publié dans notre dernier numéro, une communication qui nous vaut la réponse suivante que nous insérons avec la même impartialité :

Monsieur le Directeur,

Permettez à un abonné du *Journal du Lot* habitant la rue Ste-Claire, de demander l'hospitalité de vos colonnes

C'est dans le but de répondre à ce voisin derue, dont vous avez enregistré les plaintes exagérées dans votre dernier numéro. (Il s'agissait des répétitions de nos musiques et fanfares, exécutées dans l'aile droite de l'établissement des Petits Carmes).

Mon voisin, « tout épris d'art, mais qui finit par en avoir assez, » prend à témoin les « habitants du quartier » ; s'inquiète

des « gens malades, souffreteux, que les études de pupitre horripilent » ; il est même plein de sollicitude pour les gens qui ne « nourrissent pas leurs familles de croches et de doubles-croches. »

Or, nous sommes bien six familles, dans la rue Ste-Claire, à entendre les répétitions des « Petits Carmes » ! Et sur les six familles, cinq au moins s'en réjouissent !!

D'ailleurs, les répétitions de l'*Avenir Cadurcien* n'y ont pas lieu chaque soir ; les exercices individuels de cor de chasse, « dans la journée » sont beaucoup plus accommodants que dans la nuit ; la Musique du 7<sup>me</sup> n'y a pas « établi son quartier général en plein jour » — ce qui, encore une fois et entre parenthèses, vaudrait mieux qu'en pleine nuit ; — et elle n'y fait pas « rage » de « 8 à 10 le matin et de 2 à 4 le soir. » Elle y a répété une fois par hasard, jeudi dernier, afin de permettre aux soldats du régiment, qui avaient fait une marche dans la nuit de mercredi à jeudi, de se reposer dans la matinée, et à l'effet d'assurer son concert sur les Allées Fénélon.

Je demande donc à Monsieur le Maire et à Monsieur le Colonel du 7<sup>me</sup>, invités par votre correspondant à « mettre un terme à ces débordements musicaux, » de vouloir bien se livrer à une enquête avant de prendre une détermination, si, toutefois, ils y ont pensé. Monsieur le Maire y verra combien ses administrés de la rue Ste-Claire aiment la musique qu'on fait aux « Petits Carmes », et Monsieur le Colonel du 7<sup>me</sup> sera fixé sur le plaisir que cause toujours la musique de son régiment, quand elle veut bien s'y faire entendre. ....

Un abonné de la rue Ste-Claire.

Il ressort donc de cette lettre que ce n'est qu'exceptionnellement que l'excellente musique du 7<sup>me</sup> a « répété » aux Petits Carmes. — Notre premier correspondant a donc satisfaction et l'incident est clos.

**A propos de la maladie du pape**

La maladie du pape a fait, fait et fera couler bien de l'encre ; tous les journaux en parlent, les uns avec tristesse, les autres dans un but d'information.

La note cocasse se trouve parfois dans plusieurs : en voulez-vous une ? Lisez ce que la *Revue Religieuse* de Cahors publiait dans son dernier numéro.

Le pape a appris avec plaisir qu'une dame française avait fait pour sa guérison, un vœu à Jeanne d'Arc. C'est à l'intercession de la Vénérable, qu'on attribue l'amélioration de la santé du St-Père, qui, d'après les dernières nouvelles, permettrait d'espérer sa guérison prochaine.

Superbe, hein ? Et dire qu'il est des gens qui écrivent, disent et lisent cela sans rire !

**Musée de Cahors**

Nous sommes heureux d'annoncer que le musée de Cahors vient de s'enrichir de 2 superbes tableaux (envoi de l'Etat).

Exposés dans la première salle du musée, ils sont visibles à partir du dimanche 12 juillet.

**FETE NATIONALE DU 14 JUILLET**

Le Maire de Cahors, vu les §§ 1, 2 et 3 de l'article 97 de la loi du 5 Avril 1884, d'accord avec les autorités compétentes,

Arrête :

Soirée du lundi 13 juillet

Art. 1<sup>er</sup>. — A 4 heures du soir, au Bureau de bienfaisance, distribution de pain aux indigents, par les soins de la Commission administrative.

Art. 2. — La Fête nationale sera annoncée par des salves d'artillerie et par la sonnerie des cloches à 7 h. du soir.

Art. 3. — A 9 heures, la musique, les tambours et clairons du 7<sup>o</sup> régiment d'infanterie exécuteront une retraite aux flambeaux.

La retraite partira de la Barbacane (retraite de pied ferme) de la Barre, boulevard Gambetta, rue de la Liberté, Hôtel de la Préfecture (arrêt, la musique jouera un morceau, place du Marché, rue Nationale, rue Brives, boulevard Gambetta arrêté devant la statue Gambetta, la musique jouera la *Marseillaise*), Hôtel de Ville (la musique jouera plusieurs morceaux, boulevard Gambetta, place Thiers (retraite de pied ferme).

Devant l'Hôtel de Ville, un concert sera donné, avec le gracieux concours de 60 jeunes filles, par l'Orphéon, la Musique du 7<sup>o</sup>, et des membres de l'Avenir Cadurcien et de la Cigale Divonienne.

Ce concert comprendra entre autres morceaux :

*Patrie* (Orphéon, Musique et Jeunes filles) ;  
*Marche du Tannhauser* (Orphéon, Musique du 7<sup>o</sup>, des membres de l'Avenir Cadurcien de la Cigale Divonienne et chœur de Jeunes filles) ;

*Le Frenesberg* (exécuté par la Musique du 7<sup>o</sup>, des membres de l'Avenir et de la Cigale avec chœur de l'Orphéon.

**Journée du mardi 14 juillet**

Art. 4. — A 7 heures du matin, la Fête Nationale sera annoncée par des Salves d'Artillerie et par la sonnerie des Cloches.

Art. 5. — A 8 heures et demie du matin, sur le boulevard Gambetta, une Revue des troupes de la garnison sera passée par le Colonel, Commandant d'Armes, en présence des Autorités.

Art. 6. — A 10 heures et demie du matin, Mat de Cocagne sur la place Rousseau.

Art. 7. — A 2 heures de l'après-midi, Concert gratuit donné au théâtre par l'Orphéon, la Cigale Divonienne et la Société Littéraire et Artistique.

Art. 8. — Courses et jeux nautiques, sur le Lot, en face de l'île de Cabessut : avec le concours de l'Aviron Cadurcien, de l'Avenir Cadurcien et des Sauveteurs du Lot.

Art. 9. — A 5 heures et demie, bal d'enfants sur les Allées Fénélon.

Art. 10. — Les édifices communaux, l'Hôtel de Ville, les monuments Gambetta et des Mobiles, la place de la République seront pavonisés et illuminés à la chute du jour.

Art. 11. — A 9 heures, un Feu d'artifice sera tiré en face le Quai Ségur d'Aguesseau.

Art. 12. — A 10 heures bal public et bataille de Confettis sur les Allées Fénélon.

Nota. — Les concurrents pour le mat de cocagne et les jeux nautiques devront se faire inscrire jusqu'au 12 juillet, jusqu'à onze heures du matin, au Commissariat de Police où on leur fera connaître le nombre, la valeur des prix et le règlement des jeux.

Le Maire invite ses concitoyens à pavoisier et à illuminer leurs maisons.

Il croit devoir rappeler qu'il est interdit de tirer des fusées à moins de 50 mètres de toute habitation et de faire partir des pétards ou autres pièces d'artifice au milieu des agglomérations de personnes.

La Bataille de confettis est autorisée à partir de 10 heures du soir sur les Allées Fénélon mais il ne pourra être employé que des sacs contenant des confettis unicolores.

Le Maire de Cahors,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
J.-H. COSTES.

**Programme du concert populaire du 14 juillet**

**PREMIÈRE PARTIE**

- 1<sup>o</sup> { A la Marseillaise, } Orchestre
- B Espana, valse Waldteufel }
- 2<sup>o</sup> Le Mois de Mai, chœur (C. de Vos) Orphéon
- 3<sup>o</sup> Romance, M. Arnaudet
- 4<sup>o</sup> Sur les Remparts, chœur (Saintis) Orphéon
- 5<sup>o</sup> { A Le Soldat de Marsala } M. Labedan
- B La Terre, (Michiels) (J. Jouy) }
- 6<sup>o</sup> Les Echos du Quercy (Kelsen) Orchestre

**DEUXIÈME PARTIE**

(Remplie exclusivement par l'Union Littéraire et Artistique de Cahors)

- 1<sup>o</sup> C'est gentil d'être veu, chansonnette comique, M. Lérès
- 2<sup>o</sup> Le départ pour Loches, M. Tubert
- 3<sup>o</sup> Théodore cherche des allumettes, comédie de Courteline MM. Pélassié et Ambois
- 4<sup>o</sup> Le portrait monologue, M. Lérès
- 5<sup>o</sup> L'écho comique, M. Tubert

**6<sup>o</sup> APOTHÉOSE,**

Proclamation de la République.

La Marseillaise

dite par M. Pélassié (MM. Pélassié, Breil, Cammas, Ambois, Tubert, généraux de la Révolution, Conventionnels, Sans-Culotte, Tambours républicains).

Entrée Gratuite

**Jeux nautiques du 14 Juillet**

Programme des courses et jeux nautiques qui auront lieu à trois heures sur le Lot, en face le garage de l'Aviron Cadurcien :

1<sup>o</sup> Course de bateaux plats du pays à un rameur. Parcours 800 mètres. Un virage. Trois prix : 10 fr. ; 6 fr. ; 4 fr.

2<sup>o</sup> Course à quatre rameurs réservée aux membres de l'Aviron Cadurcien Parcours 1500 mètres. Deux virages.

3<sup>o</sup> Course de bateaux plats du pays à deux rameurs. Parcours 1000 mètres Un virage. Trois prix : 15 fr. ; 8 fr. ; 5 fr.

4<sup>o</sup> Course à la nage. Deux séries :

1<sup>re</sup> série : Nageurs de 15 ans et au-dessous. Trois prix : 5 fr. ; 3 fr. ; 2 fr.

2<sup>e</sup> série : Nageurs au-dessus de 15 ans. Trois prix : 10 fr. ; 6 fr. ; 4 fr.

5<sup>o</sup> Joutes à la lance. Deux prix : 15 ; fr. 10 fr.

6<sup>o</sup> Course aux canards.

Nota. — Il est rappelé aux personnes devant concourir, qu'elles devront se présenter au garage de l'Aviron Cadurcien le dimanche 12 juillet, à trois heures, pour y recevoir les instructions particulières.

**Armée**

MM. les officiers de réserve et de l'armée territoriale sont invités à assister à la revue du 14 juillet, que passera le colonel commandant d'armes à 8 heures 1/2 du matin, sur le boulevard Gambetta.

**Musique du 7<sup>me</sup> de ligne**

PROGRAMME DES 9 ET 12 JUILLET 1903

- Charles VII (ouverture) Halévy.
- Cake Walk Volpatti.
- Ballet de Faust (Fantaisie) Gounod.
- Souvenir de Cieurac (Valse) Rouquayrol.
- Les Cadets de Gascogne G. Robert.

Allées Fénélon, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2

**ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

Du 4 au 11 juillet 1903

**Naissances**

- Rigal, Marcel, rue du Château, 27.
- Maillet, Marcelle-Gabrielle, avenue de la Gare, 4.
- Cassan, Jeanne-Marie, rue du Bousquet, 10.

**Publications de Mariages**

- Bernical, Antoine cultivateur et Bédé, Marie-Louise-Julienne, cuisinière.
- Bailles, Alphonse, boulanger et Vidal, Noémie, s. p.

**Mariage**

- Marlas, Louis-Antoine, menuisier et Mercadier, Adeline-Marie, s. p.
- Gaillard, Octave-Joseph-Emile, commis des Contributions Indirectes et Girma Louise-Virginie s. p.

**Décès**

- Vaysset, Henri, s. p. 30 ans, à l'Hospice.
- Pinochet, Félicité-Pétronille, s. p., veuve Drost, 83 ans, boulevard Gambetta, 109.
- Bouyssou, Eugénie, s. p. épouse Descargues, 37 ans, rue Feydel, 4.

**Arrondissement de Figeac**

**FIGEAC — Tribunal correctionnel.** — Jeudi, dans son audience des flagrants délits, le tribunal a confirmé le mandat de dépôt contre le nommé Antoine Limouzin, âgé de 41 ans, célibataire, journalier et domicilié à Saint Céré. Cet individu est inculpé d'attentats à la pudeur commis sur une dizaine de garçons âgés de moins de treize ans.

**PUYBRUN.** — Le Comité républicain radical socialiste de Puybrun, réuni en assemblée trimestrielle le dimanche 5 juillet, a décidé, à l'unanimité des membres présents, de fêter le 14 juillet et d'inviter à cette solennité tous les républicains de bonne foi à s'unir à lui pour fêter dignement le grand anniversaire de la prise de la Bastille. La cotisation est fixée à 2 fr. 50.

**Certificat d'études** — Toutes les jeunes filles de notre école laïque, présentées au certificat d'études, ont été reçues. L'année dernière, sur sept élèves présentées, toutes furent également reçues, Nos félicitations aux élèves et à leur dévouée maîtresse Mlle Bagués.

**ESPÉDAILLAC. — Conférence agricole.** — M. P-zet, professeur spécial d'agriculture, fera une conférence agricole publique le dimanche 12 juillet, à deux heures de l'après-midi, dans la salle de la mairie d'Espédaillac. Sujet de la conférence : Lait utilisé pour l'élevage des agneaux et pour la fabrication du fromage ; quelques mots sur l'assurance mutuelle contre la mortalité du bétail.

**CARAYAC. — Acte de probité.** — Le nommé Cavarroc Antoine, cordonnier à Carayac, ayant trouvé sur la voie publique un porte monnaie contenant une certaine somme

me, s'est fait un devoir de le rendre à la personne qui l'avait perdu.

**Arrondissement de Gourdon**

**GOURDON. — Commencement d'incendie.** — Un commencement d'incendie a éclaté, ces jours derniers, dans la maison du nommé Pierre Gairaudet, propriétaire à Rocamadour, mais il a pu être rapidement éteint.

Les pertes, évaluées à 400 francs, sont couvertes par une assurance.

Les causes de ce sinistre sont inconnues.

**GRAMAT. — Concours.** — Le concours annuel de pouliches de deux à trois ans, et de poulinières, aura lieu à Flgeac sur le champ de foire le jeudi 16 juillet, à 7 heures du matin. Le montant total des primes à distribuer au nom du gouvernement de la République s'élève à la somme de 1,800 fr.

**Cours municipal de dessin technique.** — Distribution des prix : La distribution solennelle des prix aux élèves qui ont suivi pendant l'année qui vient de s'écouler le cours municipal de dessin, appliqué aux arts et métiers, est fixée au mardi 14 juillet, à quatre heures du soir. Elle aura lieu dans une des salles de l'ancien palais de justice.

Cette fête, à laquelle seront admis le public et les familles sans carte d'invitation, sera présidée par M. Cavalié, ancien principal, conseiller municipal.

**SOULLAC. — Théâtre Lecomte.** — Le théâtre Lecomte installé place du Champ-de-Foire, nous communique le programme de ses représentations : 11 juillet, *les Surprises du Divorce*; 12 juillet, *Un Mariage au Téléphone*; 13 juillet, *Michel Strogoff*; 14 juillet, *la Culotte*; très prochainement, *Cyrano de Bergerac*.

Salle convenable et coquette, artistes de valeur, tels sont les avantages qui doivent assurer à M. Lecomte un public nombreux.

**Accident.** — Un mulet attelé à une charrette appartenant au nommé Rochette s'est précipité dans le champ en contre bas de la route au lieu dit de Blazy.

La chute a été de trois à quatre mètres. Les dégâts sont purement matériels.

**BULLETIN FINANCIER**

Toute l'attention du marché s'est portée sur nos Rentes, les actions des chemins de fer français qui s'inscrivent en hausse notable.

Le 3 0/0 a passé de 97,65 à 97,85, l'amortissable, de 95,65 à 97,87.

Peu d'affaires sur les sociétés de Crédit ; le Comptoir National d'Escompte à 598 et le Crédit Lyonnais à 1.115 sont seuls cotés à terme.

Nos chemins progressent : le Lyon à 1.436 ; le Midi à 1.171 ; le Nord à 1.846 et l'Orléans à 1.508.

Le Suez cote 3.860.

Parmi les fonds étrangers ; l'Extérieure clôture à 89,25 ; le Portugais à 31,25 ; le Turc D est ferme à 32,30 et la Banque Ottomane à 590.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 41

**MISÉ FÉRÉOL**

XV

Les deux jeunes gens s'acheminèrent en silence. De retour au mas, André, un peu excité peut-être, alluma une cigarette et se mit à fredonner en tambourinant sur la table.

— Au bout d'un instant :

— Bon Dieu ! Pierre, quelle mine de détresse ! s'écria-t-il en riant.

— André, Honorat est jaloux de toi.

— Parbleu ! tu n'es pas le seul à t'en apercevoir. Pendant toute la soirée, j'ai fait la même remarque.

— Et cette jalousie, il y a longtemps que je l'ai devinée. Mais fou que j'étais, j'en étais réjoui. Ne voyant de ton côté aucun danger possible, j'avais compté sur une diversion qui cacherait mieux la vérité. Comment imaginer que nous nous trouverions à la Tour, avec Honorat et sa femme, lui qui nous fuyait depuis le jour où il t'avait rencontré ? ...

— Eh bien ! il est évident que cette méprise est une chance. Il faut qu'un jaloux s'en prenne à quelqu'un. S'il n'avait pas eu de soupçons sur moi, je t'assure que ton air de ce soir lui aurait crevé les yeux.

— Tu ne comprends donc pas, reprit Pierre, que cette colère peut éclater d'un moment à l'autre ? Et vous vous retrouverez demain ...

— Après ?

— S'il te provoquait ?

— S'il me provoquait, je lui répondrais ! Ne veux-tu pas que je tremble à présent ? Sois tranquille, ce requin ne me fera pas reculer.

— Mais mon pauvre André, c'est justement ce qui m'épouvante. Ecoute : je ne veux pas que tu le rencontres.

— Comme c'est facile dans un pays où il n'y a qu'une route !

— Ne ris pas, André ; j'ai peur ; Entends-tu ? il faut absolument l'éviter.

— Bon ! Quand je me donnerais une entorse pour te faire plaisir, ne saurait-il pas où me trouver ?

— Alors, il ne me reste plus qu'à avouer !

— Encore une fois, un joli grabuge que tu feras là ! A ton tour, écoute-moi et tu vas voir si je résonne juste quand je m'y mets. Pour commencer, tu ne peux pas parler, car ce ne serait pas toi seulement que tu compromettrais, mais Albine.

Que faire ? que dire ? André avait raison. Dans cette alternative affreuse, il n'y avait qu'à attendre.

Le lendemain, dès l'aube, les deux frères étaient debout. Pierre n'avait pas dormi. Il entra dans la chambre d'André, qui revêtait un costume fort élégant envoyé de Paris pour la circonstance.

— Tu vois, dit-il, tout en ornant sa bouton-

L'Association nationale des porteurs français de valeurs étrangères convoque les porteurs de fonds ottomans en Assemblée générale pour lundi prochain, 13 juillet, à trois heures et demie, à l'hôtel Continental, à l'effet de leur soumettre le rapport du Comité, nommé par la réunion précédente sur le projet d'unification.

Parmi les Mines d'Or : la Goldfields finit à 172,50 ; l'East Rand à 184,50 ; la Chartered à 71,25 ; la Cassinga se traite à 55,50 et 56 fr.

**CHEMINS DE FER D'ORLÉANS**

**FÊTE NATIONALE**

A l'occasion de la Fête Nationale du 14 juillet, un train spécial à prix réduits sera mis à la disposition des populations des départements de la H<sup>te</sup>-Garonne, du Tarn-et-Garonne, du Lot, du Lot-et-Garonne et de la Dordogne pour leur permettre de se rendre à Paris.

Ce train partira d'Agen, le dimanche 12 juillet à 6 h. 38 du soir.

Il desservira les stations comprises entre : Toulouse, Albi, Montauban, Lexos, Laguépie, Agen, Tonneins, Lalbenque, Cahors, Espère, Grolejac, Cazoulès, Creysse-Mouleydier, La Rivière-de-Mansac, La Ressègue, Mussidan, Soubie, Beauronne, Ribérac, Périgueux, St-Pardoux-la-Rivière, Saint-Aulaire, Thiviers, La Coquille, Marmande et Cours-de-Pile.

Au retour, le départ de Paris-Austerlitz aura lieu le mardi 21 juillet à 2 h. 20 du soir.

PRIX DES PLACES, ALLER ET RETOUR (Timbre quittance de 0,10 non compris)

De Toulouse, Albi, Monpezat, Montauban, Lexos, Laguépie et des stations intermédiaires comprises entre ces divers points à Paris (Austerlitz) : 2<sup>e</sup> classe 45 fr., 3<sup>e</sup> classe 31 fr.

D'Agen, Tonneins, Lalbenque, Cahors, La Chapelle-de-Mareuil, Sauveterre-la-Lémance, Marmande, Cours-de-Pile et les stations intermédiaires à Paris (Austerlitz) : 2<sup>e</sup> classe 41 fr., 3<sup>e</sup> classe 29 fr.

De Villefranche-du-Périgord, St-Cirq-Madelon, Cazoulès, Creysse-Mouleydier, La Rivière de Mansac, La Ressègue, Mussidan, Soubie, Beauronne, Ribérac, Périgueux, St-Pardoux la-Rivière, Lyzerac, St-Aulaire, Coubjours, La Croix Rouge, La Coquille et des stations intermédiaires à Paris (Austerlitz) : 2<sup>e</sup> classe 33 fr., 3<sup>e</sup> classe 23 fr.

La Compagnie ne pouvant disposer pour ce train que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré et au plus tard le 11 juillet à 6 h. du soir.

**PELERINAGE A ROCAMADOUR**

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS  
A l'occasion du Pèlerinage de Rocamadour (Lot) il est délivré, chaque année, du samedi, veille de la fête des Rameaux, au 31 octobre inclus, des billets aller et retour de toutes classes pour Rocamadour, avec réduction de 40 0/0 en 1<sup>re</sup>

classe, de 35 0/0 en 2<sup>e</sup> classe et de 30 0/0 en 3<sup>e</sup> classe, sur le double des prix des billets simples ;

Aux gares distantes de Rocamadour de 250 kilomètres au plus.

Les billets de Pèlerinage donneront droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, à l'exception des trains poste et express ; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour de leur délivrance.

**MARCHÉS**

**La Villette**

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS	PRIX	
			EXTRÊMES	
Bœufs.	1667	1646	1.20 à 1.62	
Vaches.	733	722	1.08 à 1.54	
Taureaux.	226	226	1.04 à 1.30	
Veaux.	1933	1595	1.40 à 1.96	
Moutons.	11387	11200	1.44 à 2.22	
Porcs.	5470	5470	1.26 à 1.46	

**Bordeaux**

ESPÈCES de BESTIAUX	AMENÉS	VENDUS	PRIX	
			EXTRÊMES	
Bœufs.	161	129	1.30 à 1.52	
Vaches.	26	13	1.20 à 1.40	
Moutons.	635	485	1.70 à 2.20	
Porcs.	920	920	1.10 à 1.22	

ALCOOL DE MENTHE **RICOLÈS** PRODUIT HYGIÉNIQUE Indispensable 65 Ans de Succès  
ALCOOL DE MENTHE **RICOLÈS** HORS CONCOURS PARIS 1900

**A. WILCKEN**

CHIRURGIEN-DENTISTE  
DIPLOMÉ  
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS  
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA  
ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h  
69, BOULEVARD GAMBETTA

Ancien cabinet dentaire  
**HUGGINS & BAKER**

75, BOULEVARD GAMBETTA  
NOUVELLEMENT RÉORGANISÉ  
Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

**Monsieur BOURGET**  
MÉCANICIEN-DENTISTE

Préviend le public qu'il continue, comme par le passé, à gérer son Cabinet lui-même  
9, rue du Lycée.

**PRÉCEPTORAT**

**UN JEUNE ALLEMAND**

ET

**UN JEUNE ANGLAIS**

actuellement professeurs adjoints dans un lycée, demandent un préceptorat pendant les vacances.

Références de premier ordre.

S'adresser au bureau du journal.

VIENT DE PARAÎTRE :

**LES ANNALES**

**ANTI-ALCOOLQUES,**

journal mensuel, le premier journal anti-alcoolique qui soit indépendant de toute société de tempérance.

Publié sous la direction de M. le D<sup>r</sup> **LEGRAIN**, avec le concours des collaborateurs les plus éminents : MM. les D<sup>rs</sup> Brouardel, Landouzy, Letulle, Chauveau, Bouchard, Daremberg, M. F. Passy, etc., etc. Administration, 12, rue de Condé, Paris, abonnement, 3 fr.

**Bulletin météorologique**

DATES	TEMPÉRATURE		Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer	Temps
	maxima	minima		
10 Vend.	+ 24	+ 16	770	Beau
11 Sam.	+ 26	+ 16.5	767	Beau

Altitude moyenne de Cahors (Lycée), 128 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Temps probable : Variable.

D<sup>r</sup> HERBEAU.

**LIQUEUR HYGIÉNIQUE ET DE DESSERT**

**LA QUERCYNOISE**

Jaune et Verte

**L'UNIQUE HÉRITIÈRE DES QUALITÉS**

DE LA

**GRANDE LIQUEUR DU COUVET**

En présence de la situation faite à son Aînée, la QUERCYNOISE offre les mêmes qualités aux fervents de la Reine des Liqueurs.

Sa composition inimitable, homogène et rigoureusement titrée, lui ont déjà assuré une place incontestée auprès des Amateurs de produits fins et supérieurs.

La QUERCYNOISE Jaune est tonique et digestive ; elle est sans rivale contre les faiblesses de l'estomac.

La QUERCYNOISE Verte, plus concentrée, possède une efficacité plus grande sur les digestions difficiles ; mais son goût ne le cède en rien à celui de sa blonde sœur.

— Un petit verre de l'une ou de l'autre après chaque repas est d'une hygiène saine et rationnelle. Docteur Carlier.

**A. BACH, seul fabricant à CAHORS**

nière d'une petite rose blanche fanée : un talisman. As-tu remarqué comme Claire était jolie hier avec cette fleur dans ses cheveux blonds ?

Une heure plus tard, ils arrivaient au rendez-vous. Honorat n'était pas encore venu.

A midi, tous les chasseurs se réunissaient à un carrefour du bois, où un superbe couvert était dressé. Les femmes attendaient déjà. Les invités étaient nombreux. Pierre se dit que, perdus dans la foule, André et Honorat pourraient aisément s'éviter. Il aperçut Albine auprès de son mari, qu'elle paraissait garder. Elle aussi, peut-être, partageait ses craintes. Rémond lui offrit son bras pour la conduire à table. Par un malencontreux hasard, elle se trouva assise auprès d'André.

La matinée était superbe, les toilettes pimpantes, les visages animés et joyeux. André étincelait de verve.

Un convive l'ayant complimenté sur sa belle voisine, oubliant toutes ses promesses, et ne pouvant résister au plaisir de faire un joli mot, il répondit par une galanterie charmante qui lui valut une salve d'applaudissements.

Honorat était devenu blême. Quand on se leva de table, il arrêta le jeune étourdi, qu'il entraîna à l'écart. Pierre, qui ne les quittait pas des yeux, eut la tentation de s'élaner pour les séparer ; mais l'entretien dura à peine quelques minutes. Il eut bientôt rejoint André.

— Que vient-il de se passer ?

— Chut ! voilà Rémond ; je te conterai ça plus tard.

De retour au mas, Pierre interrogea anxieusement son frère.

— Eh bien ! tout est arrangé : voilà, répliqua André presque gaiement.

— Arrangé ? que veux-tu dire ?

— Nous nous battons après-demain.

— André, ce que tu dis là est impossible, tu le sais bien.

— Non, pas impossible, puisque c'était à peu près prévu.

— Ce duel, je ne le permettrai pas.

— D'abord, toi, tu n'es plus en jeu. C'est moi, personnellement qui suis insulté.

— Mais, malheureux ! c'est à cause de moi.

— Ça ne me regarde pas. J'avais promis d'avoir de la patience, mais il y a limite à tout. Ecoute donc, je ne suis pas un ange.

Pierre resta un instant atterré.

— Bah ! reprit André, cela est pour le mieux, je t'assure. Nous nous sommes merveilleusement entendus. Il va écrire à un officier de ses amis pour nous procurer des témoins. Demain, grand dîner à la Tour ; nous y assisterons pour détourner les soupçons.

Après-demain, chacun de son côté gagnera Marseille, où tout sera prêt pour nous recevoir. Tu vois comme c'est prudemment conçu.

XVI

Pierre était résolu d'empêcher ce duel entre André et Honorat. Il passa toute la nuit debout, à songer.

(A suivre).

Jacques VINCENT

MADemoiselle MONTE-CRISTO

PAR B. FLEMMING

(Traduit de l'anglais par Ch.-BERNARD DEROSNE)

TROISIÈME PARTIE  
LE BEAU SPAHIS

La Cicatrice à la Tempe

— Mademoiselle Herncastle ! s'écria-t-elle d'un ton hautain et irrité, vous êtes la... vous nous écoutez ?

— Je n'écoutez pas, répondit mademoiselle Herncastle en soutenant son regard sans broncher. Vous m'avez dit ce matin de venir vous dire quand le pourpoint serait prêt de vous l'essayer. J'ai fini, et pour obéir à vos ordres, je me suis mise immédiatement à votre recherche.

Mademoiselle Herncastle avait, en effet, récemment reçu l'ordre de quitter la salle d'étude et de se métamorphoser en couturière en chef de milady.

Et c'était mademoiselle Herncastle qui, avec un goût exquis et sa complaisance extrême,

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec l'Agence Havas.

avait suggéré l'idée et dessiné les deux costumes de Lara et de Kaled.

Le major et lady Dangerfield avaient été charmés tous les deux de cette inspiration.

Le major était allé à Londres pour y choisir un costume, et mademoiselle Herncastle avait couru la ville avec milady.

On avait acheté de la soie et du velours, de la dentelle et des plumes, et la gouvernante et la femme de chambre de milady s'étaient mises à coudre jour et nuit.

Mademoiselle Herncastle avait un goût exquis, les doigts d'une habileté merveilleuse ; il était impossible de trouver quelqu'un de plus adroit et de plus gai.

Le courroux de lady Dangerfield se calma tout à coup :

— C'est vrai ! et vous êtes prête ?

Mais sir Richard s'y oppose si fort, c'est bien désagréable, cependant, je vais aller voir cela.

Un léger sourire d'ironie se dessina sur la figure de la gouvernante au moment où elle s'effaçait pour laisser passer milady devant elle.

— Et, quand vous l'aurez vu, croyez-m'en, servez-vous en.

La tâche sera facile, quand cent maris seraient là pour m'en empêcher.

Telle était la signification très évidente de ce sourire froid et léger qui errait sur les lèvres de mademoiselle Herncastle, tandis qu'elle montait avec milady à l'étage supérieur.

Le costume de milady était étalé sur un lit ;

c'était un charmant amalgame de soie rose, de plumes blanches, de galons d'or et de velours noir.

Les yeux de milady brillèrent comme des diamants, quand elle examina, les unes après les autres, les différentes pièces qui composaient le costume et qu'elle faisait miroiter aux rayons du soleil.

De toutes les choses terrestres, les objets de toilette étaient ce qui parlait le plus vivement à son cœur.

— Oh ! fit-elle avec un long soupir de satisfaction, mademoiselle Herncastle, vous avez un goût parfait, parfait.

Je n'ai jamais rien vu d'aussi joli.

Et penser que cet affreux petit baronnet dit que je ne mettrai pas ce costume.

— Delphine, allez travailler dans votre chambre, je vais l'essayer.

Delphine sortit en s'inclinant devant milady, et milady s'assit sur une chaise.

— Arrangez mes cheveux, mademoiselle Herncastle : il faut au moins que je l'essaie.

Mlle Herncastle se mit à l'œuvre.

Qu'il s'agit de broder, de confectionner un costume, ou de faire la toilette des cheveux, rien ne semblait impossible pour ses doigts blancs et agiles.

— Voyons, milady, non, ne regardez pas encore dans le miroir, s'il vous plaît. Laissez-moi vous habiller ; quand tout sera terminé vous regarderez et vous jugerez de l'effet.

Alors Mlle Herncastle se mit à l'œuvre avec l'aide et l'encouragement de milady.

Elle avait fermé la porte, et un profond

silence, correspondant à l'importance de la circonstance, régnait dans l'appartement.

Des bas de soie, des souliers à boucles, de petits haut-de-chausses à crevés et un pourpoint de soie rose, tout étincelant de dorures, de dentelle et de boutons brillants, un petit manteau de velours noir, bordé de soie écarlate, se rattachant sur l'épaule d'un côté, tandis que de l'autre en retombait une toque de velours noir posée sur le côté d'une chevelure noire et frisée, une longue plume retombant sur l'épaule et se rattachant à la toque au moyen d'une aigrette de diamant, une petite épée dans un fourreau orné de pierres, tel était l'ensemble de la brillante toilette que milady admirait dans la glace.

Elle n'avait jamais été aussi belle de toute sa vie qu'elle se trouvait sous ce travestissement de jeune garçon, avec son pourpoint de soie rose au reflets chatoyants, son panache et sa toque.

— Ah ! fit-elle, sans pouvoir rien dire de plus, et en continuant de se contempler dans une muette extase.

— C'est parfait, c'est magnifique ! murmura Mlle Herncastle. Je n'ai jamais vu milady aussi belle à beaucoup près qu'aujourd'hui. Ce sera le plus joli costume du bal.

— C'est charmant, charmant ! répondit milady, toujours en extase. Mais je vous ai dit, mademoiselle Herncastle, que sir Richard s'est mis sottement en tête de s'opposer à mon projet, de s'y opposer d'une manière absolue.

A suivre

MAISON LOUBEYRE  
COIFFEUR-PARFUMEUR  
Inventeur breveté S. G. D. G. — Patente en France, Angleterre, Belgique  
CAHORS, Boulevard Gambetta, CAHORS  
Premier Prix à toutes les Expositions  
Hors concours — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son Salon de Coiffure (Hommes et Dames). Elle pratique l'antiseptisme comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « Tout pour l'hygiène » telle est la devise de la Maison.

LOTION ANTISEPTIQUE DU D<sup>r</sup> GELIS  
contre les Pellicules et la chute des Cheveux  
— Résultat garanti. Prix : 2 fr. 50 et 1 fr. 50. — Flacon n° 2 : 3 fr.

IMPORTANTE Cie étrangère d'assurances « VIE » opérant en France depuis quinze ans, demande AGENTS GÉNÉRAUX à Cahors, Figeac, Gourdon. Fortes commissions. S'adresser à M. Duplessis de Pouzilnac, inspecteur général à Narbonne.

Agents dem. par la Caisse de Crédit et de Prévoyance, la plus importante maison de vente à crédit obligations. Engagements conformes à la Loi. Placement facile. Fortes remises. Ecrire Directeur, 13, r. J. J. Rousseau, Paris.

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13, quai Voltaire Paris, Sommaire du numéro 2415 du 11 Juillet 1903.

Envoi gratis d'un numéro spécimen contre toute demande affranchie.

Voyage du président en Angleterre : Arrivée à Douvres. — La jetée du Prince de Galles. — Le maire de Douvres. — Le départ. — Arrivée à la gare de Victoria à Londres. — Edouard VII présente sa suite. — Le roi et M. Loubet dans la daumont. — Le Palais de Saint-James. — L'ambassade de France.

La coupe Gordon-Benett : Pesage des automobiles. — Jenatton. — Baron de Casters. — Jarrot. — De Kayff. — Farman. — Gabriel. — Le pont de Magenay. — La vallée de Strad. — Le public campant sous les tentes. — Arrivée du vainqueur. — Lauzanne : Centenaire de l'Indépendance. — Les Fêtes. — Festival vaudois. — Représentation sur la place de Basiglio.

Au Vatican L'escalier donnant accès aux appartements de Léon XIII pendant la maladie du Pape. — Saint-Pierre de Rome : La foule de fidèles priant dans la Basilique.

Conservatoire des Arts et Métiers : Pavillon central. — Inauguration par M. Loubet des laboratoires d'essais. — Expériences sur les ciments et les thermonètres. — Essai sur une automobile. — Machine Trayvou. — M. Pérot, directeur du Laboratoire.

La marche des banquiers : Un contrôle. — Le

départ. — Devant le moulin de Longchamps. — Arrivée du vainqueur à Versailles.  
Le tour de France : Départ de Villeneuve-Saint-Georges. — Lyon. — Contrôle d'arrivée. — Garin se rend au Massage. — Valence. — Arrivée d'Accouturier.

Échecs par M. Janowski.  
Roman illustré : Le Conflit, par Ed. Martin Videau.

Le numéro 50 centimes

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 7<sup>e</sup> — Sommaire du 12 Juillet 1903.

V<sup>o</sup> Nacla : Courrier du dimanche. — Camille Gramacini : Souvenir de Jeanne Hachette. — Jules Mary : La faute du docteur Madelot (suite). — La Barousse Staffé : La rivale (suite). — Adolphe Brisson : Florise Bonheur (suite). — Chares Mérouvel : Le fils de Rose (suite). — Xavier de Montpén : La demoiselle de compagnie (suite). — Variétés. — Petite correspondance.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Relations rapides par train de luxe entre Paris et Luchon

En vue de faciliter les relations entre Paris et la station thermale de Luchon, la Cie d'Orléans, d'accord avec la Cie du Midi et la Cie des Wagons-Lits, mettra en marche, à partir du 2 Juillet jusqu'au 9 septembre inclus, un train de luxe exclusivement de wagons-lits.

Ce train aura lieu au départ de Paris les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine du 2 Juillet inclus au jeudi précédent l'ouverture de la chasse dans les départements du Loiret et de Loir-et-Cher, et les mardi, jeudi et dimanche 8 Septembre inclus ; au départ de Luchon, il aura lieu les lundi, mercredi et vendredi du 3 Juillet au 9 Septembre inclus.

Par suite les nouvelles relations avec la station thermale de Luchon s'établiront comme suit aux jours indiqués ci-dessous :

Paris-Quai d'Orsay, départ 7 h. soir.  
Paris-Austerlitz, départ 7 h. 11 soir.  
Luchon, arrivée 8 h. 59 matin.  
Luchon, départ 8 h. 45 soir.  
Paris-Austerlitz, arrivée 11 h. 1 matin.  
Paris-Quai d'Orsay, arrivée 11 h. 10 matin

TRANSPORT A DEMI-TARIF DES OUVRIERS AGRICOLES

Allant faire la Moisson en Beauce, dans l'Orléanais, le Berry, la Touraine, etc.

A partir du 1<sup>er</sup> juillet 1903, une réduction de 50 % sur le prix des places de 3<sup>e</sup> classe au Tarif général sera accordée aux ouvriers agricoles se rendant, pour les travaux de la moisson, d'une gare quelconque de son réseau à une gare quelconque des sections ci-après :

Jussy à Orléans, Breugny à Tours, Aneau à Etampes, Orléans à Tours, Orléans à Châteaurose, Orléans à Malesherbes, Orléans à Montargis, Orléans à Gien, Tours à Vierzon, Tours à Châteaurose, Vierzon à Sancerre.

Cette réduction est subordonnée à la condition que les ouvriers agricoles effectueront sur le réseau de la Compagnie un parcours de 100 kilom. au minimum (soit 200 kilom. aller et retour compris), ou par tout pour cette distance.

Elle sera appliquée, pour l'aller, du 1<sup>er</sup> Juillet au 1<sup>er</sup> Septembre ; le retour devra s'effectuer dans un délai minimum de quinze jours et maximum de deux mois.

PUBLICATIONS

éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans et mises en vente dans ses gares.

Le Livret-Guide illustré de la Compagnie d'Orléans (Notices, Vues, Tarifs, Horaires) est mis en vente au prix de 30 centimes.

1<sup>o</sup> à Paris dans les bureaux de quartier et dans les gares d'Austerlitz, du Pont St-Michel, d'Orsay, Luxembourg, Port-Royal et Denfert. 2<sup>o</sup> en Province : dans les gares et principales stations.

Les publications ci-après, éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans, sont mises en vente dans toutes les bibliothèques de son réseau au prix de 25 centimes :

LE CANTAL. — LE BERRY (au pays de George Sand. — DE LA LOIRE AU PYRENEES. — LA BRETAGNE. — LA TOURAINE. LES GORGES DU TARN. — POITOU-ANGOUMOIS.

LA FRANCE EN CHEMIN DE FER (itinéraires géographiques

1<sup>o</sup> DE PARIS à TOURS.  
2<sup>o</sup> DE TOURS à NANTES.  
3<sup>o</sup> DE NANTES à LANDERNAU, Premières livraisons  
et embranchements.  
4<sup>o</sup> D'ORLÉANS à LIMOGES. d'une collection  
5<sup>o</sup> DE LIMOGES à OLERMONT-FERRAND, avec embranchement de Laqueuille à la Bourboule et au Mont-Dore. qui sera  
6<sup>o</sup> DE St-DENIS-près MARTEL à ARVANT, ligne du Cantal. sera continuée  
DE TOURS à ANGOULÊME.  
D'ANGOULÊME à BORDEAUX.

Facilités données aux voyageurs pour aller visiter les plages de Bretagne desservies par le réseau d'Orléans

La Compagnie d'Orléans délivre pendant la période du Samedi, veille de la fête des Rameaux, au 31 octobre (inclusivement) des billets d'aller et retour individuels en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes pour les stations balnéaires de St-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Quiberon, St-Pierre-Quiberon, Plouharnel-Carnac, Vannes, Lorient, Quimper, Concarneau, Quimper, Pont-l'Abbé, Douarnenez et Châteaulin.

En vue de faciliter les déplacements des familles, la compagnie délivrera, à partir du 1<sup>er</sup> août au départ de toutes les stations du réseau situées à 125 kilomètres au moins des stations balnéaires dénommées ci-dessus, des billets collectifs aux familles d'au moins 3 personnes payant place entière et voyageant ensemble.

Le prix de ces billets s'obtient en ajoutant au prix de quatre billets simples ordinaires le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de deux. Toutefois, le prix par personne ne peut excéder le prix des billets individuels actuellement délivrés pour les mêmes stations balnéaires.

Le chef de famille peut être autorisé à revenir seul à son point de départ à la condition d'en faire la demande en même temps que celle du billet.

Il peut, en outre, obtenir une carte d'identité sur la présentation de laquelle il pourra voyager isolément à moitié prix du tarif général pendant la durée de la villégiature de la famille, entre le lieu de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet.

La durée de validité des billets est de 33 jours, non compris le jour du départ ; elle peut être prolongée une ou deux fois d'une période de 30 jours moyennant le paiement d'un supplément de 100/0 par chaque période.

VOYAGES D'EXCURSIONS

AUX

Plages de la Bretagne

Tarif G. V. N° 5 (Orléans)

Du 1<sup>er</sup> Mai au 31 Octobre, il est délivré des billets de voyage d'excursion aux Plages de Bretagne, à prix réduits, et comportant les parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes, Auray-Pontivy, Quiberon, Le Palais (Belle-Ile-en-Mer), Lorient, Quimper, Rosperden, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Châteaulin.

Durée : 30 jours

Prix des billets (aller et retour) : 1<sup>re</sup> Classe, 45 fr. — 2<sup>e</sup> Classe 36 fr.

Ces billets comportent la faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets.

En outre, il est délivré des billets réduits de 40 0/0, sous condition d'un parcours de 50 kilomètres par billet entre un point quelconque du réseau d'Orléans et un point quelconque du voyage d'excursion.

BILLETS DE FAMILLE A PRIX RÉDUITS

à l'occasion des grandes vacances

En vue de faciliter les déplacements pendant les grandes vacances, la compagnie d'Orléans délivre du 1<sup>er</sup> juillet (inclus) au 1<sup>er</sup> octobre (inclus) de toute station de son réseau, pour toute station du réseau distante d'au moins 125 kilomètres de la station de départ, des billets d'aller et retour de famille en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes aux conditions suivantes :

Pour les trois premières personnes, prix des billets d'aller et retour ordinaires ; pour chaque personne en plus, à partir de la quatrième, réduction de 50 0/0 sur le prix des billets simples applicable aux trajets d'aller et retour, autrement dit, le prix du billet de famille, aller et retour, s'obtient en ajoutant au prix de trois billets aller et retour le prix d'un billet simple pour chaque membre de la famille en plus de trois, l'itinéraire peut ne pas être le même à l'aller qu'au retour et les domestiques ont la faculté de prendre place dans une autre classe de voiture ou même dans un autre train que la famille.

Arrêt facultatif dans toutes les gares du parcours.

La durée de validité de ces billets est de deux mois et part du jour de délivrance des billets, ce jour non compris.

Le propriétaire gérant : A. COUESLANT.